

## C'est chouette la classe de neige !



**C**ette année encore, les élèves de CM1-CM2 des écoles Jules-Fassiaux et Jules-Verne ont pu participer du 13 au 24 janvier à la traditionnelle classe de neige.

Au total, ce sont 41 enfants qui ont pu profiter de ce séjour alliant séances de ski, découverte de la faune et la flore de la montagne, sortie en raquettes, visite d'une fromagerie et aussi balades en chiens de traîneaux.

Encadrés par leurs enseignants Mme Brugniez et M. Wartel, ainsi que par une équipe d'animateurs, ils ont passé un magnifique séjour sous un ciel bleu et un grand soleil, qui leur laissera des souvenirs inoubliables.



## Loto du Comité des fêtes

### Le loto ça peut rapporter gros



Le dimanche 9 février 2020, le Comité des fêtes a organisé son loto. 2500 euros à gagner en bons d'achats. Plus de 230 personnes se sont présentées dans la salle Fléquier avec un objectif en tête : décrocher le super lot de 1100 euros ou, au moins, repartir avec un lot lors des séries proposées.

Une ligne, deux lignes ou le carton plein. C'est le contrat à remplir. L'assistance est à l'écoute et tous les yeux sont rivés sur les grilles de loto. Le premier «bingo» retentit. Pas de découragement pour les autres. La prochaine fois ce sera mon tour. Les gagnants se succèdent tout l'après-midi. Mais dans tous les jeux, s'il faut toujours des perdants, on a bien sûr un(e) gagnant(e). La chance a enfin tourné pour cette charmante dame qui empêche le super bingo de 1100 euros. Au prochain loto «dame chance» fera les yeux doux à un autre joueur ou joueuse. Il faut toujours y croire et rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

## Randonneurs



Dimanche 16 février, s'est déroulée l'assemblée générale des cyclorandonneurs éleusiens. Lors de cette réunion, le bilan de l'année écoulée a été présenté aux membres de l'association. Ensuite, le calendrier des sorties pour l'année 2020 a été communiqué. Cette année, la Randonnée Yves Delattre aura lieu le dimanche 21 juin. Si vous êtes intéressé(e) par la pratique de la randonnée cyclotouriste, vous pouvez joindre le secrétaire Jean-Claude Pawlowski au 06.86.71.44.55.

## Inscriptions scolaires 2020/2021

### École maternelle Hélène-Boucher :

Jeu 26 mars, mardi 31 mars et jeudi 2 avril de 16 h 15 à 16 h 45.

### École élémentaire Jules-Verne :

Lundi 27 avril, de 8 h 30 à 9 h 30, de 11 h à 12 h et de 16 h 30 à 17 h 30.

### École maternelle Gisèle-Hernu :

Jeu 2 avril de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 15.

### École élémentaire Jules-Fassiaux :

Mardi 28 avril et mardi 5 mai, toute la journée.

## Culture

«**HABITATS DU MONDE**» : Exposition du 16 mars 2020 au 10 avril 2020.

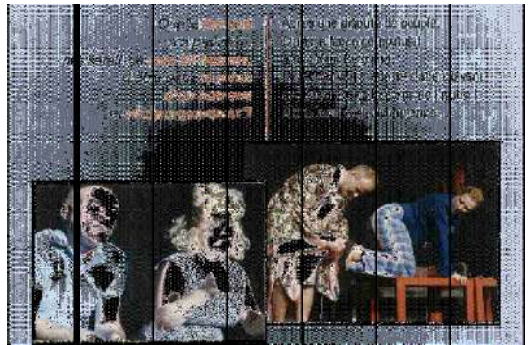
Les habitants témoignent des cultures du monde, certains résistent aux séismes, aux bombardements et à l'usure du temps, d'autres sont éphémères... L'exposition propose de mettre en évidence la diversité des habitats : collectif ou individuel, les maisons en bois, en brique ou en béton, bidonville et les luxueuses villas, l'habitat de ville dans la banlieue, dans la forêt, dans la montagne ou sur l'eau...

«**REGARDS SUR LE MONDE**» : Exposition du 20 avril 2020 au 20 mai 2020.

Les personnes, les marchandises, les capitaux et les informations de plus en plus vite d'un bout à l'autre de la planète. Un rapide survol de notre planète nous aide à mieux comprendre l'histoire et les espoirs, tous impliqués aujourd'hui dans cette grande aventure planétaire...

## THÉÂTRE

### D'un sexe à l'autre



**SAMEDI 7 MARS 2020 à 20 h 30**

à la salle Fléquier - Rue Fléquier

Entrée : 5 euros

Réservation à la Médiathèque (rue Charles-Ferrand)

à partir du 4 février 2020

Tél. 03 21 78 78 29 - 03 21 13 45 41

## Jobs d'été, c'est maintenant

Un job d'été pour financer vos études, un projet ou pour acquérir une expérience professionnelle : la municipalité propose aux étudiants âgés de 17 à 25 ans des jobs d'été pour la période du 6 juillet au 28 août.

Le formulaire est disponible à l'accueil de la mairie et téléchargeable sur le site de la ville [www.eleuditleauwette.fr](http://www.eleuditleauwette.fr). La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 3 avril 2020.

## Sport

Dimanche 15 mars :

TOURNOI DE JUDO, à la salle Victor-Dericbourg.

Dimanche 18 avril :

TOURNOI DE FOOTBALL (JEUNES), au complexe Henry-Somville.

## Elections municipales

Dimanche 15 mars 2020 : Premier tour des élections municipales.

Dimanche 22 mars 2020 : Deuxième tour des élections municipa-

## Juliette Guido a fêté son centenaire



Née le 12 février 1920, à Barlin, Juliette Macrez, épouse Guido, a fêté ses 100 ans entourée de ses proches et d'une délégation municipale. Née juste après la première guerre mondiale, elle a connu le front populaire, vécu la deuxième guerre mondiale et l'occupation allemande, mais aussi les différentes catastrophes minières. Mariée à deux reprises, à des mineurs de fond, elle a mis au monde 9 enfants et sa famille s'est agrandie avec l'arrivée de 18 petits-enfants et de nombreux arrière-petits-enfants, soit cinq générations. Sa principale occupation était de s'occuper de sa famille et de la vie du foyer. Elle a vécu pratiquement toute sa vie dans le bassin minier, mais plus particulièrement à Eleu-dit-Leauwette durant une cinquantaine d'années. Depuis juillet 2014, elle réside à l'EHPAD Montgré, où elle partage avec les autres résidents les diverses activités en y apportant sa petite touche d'ambiance. (JLM-VDN)

## Anciens combattants

JEUDI 19 MARS 2020 :

**JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR  
ET DE RECUEILLEMENT  
À LA MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES  
ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE  
ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC**

Rassemblement à l'Hôtel de ville à 18 h.

## L'Assurance Maladie Artois

L'Assurance Maladie se mobilise pour garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins à tous. Au niveau local, la CPAM de l'Artois déploie un dispositif dénommé Avenir pour « Accompagner et vaincre les exclusions, les non-recours, les incompréhensions et les ruptures ». Il vise à repérer et à accompagner les personnes en situation de fragilité, méconnaissant leurs droits administratifs, rencontrant des difficultés pour accéder aux soins voire renonçant à se soigner. **L'objectif du dispositif est d'accompagner les assurés jusqu'à la réalisation effective de leurs soins.**

Le renoncement aux soins :

Les agents de la CPAM de l'Artois détectent les personnes en situation de renoncement aux soins et leur proposent un accompagnement personnalisé afin de faire le point sur leurs droits, les guider vers les professionnels de santé et obtenir les aides dont ils ont besoin afin de réaliser leurs soins.

Les soins pour lesquels les assurés renoncent le plus sont les **soins dentaires, les consultations ophtalmologiques et les consultations chez les spécialistes.**

**Les trois principales raisons du renoncement aux soins :**

- Le reste à charge à payer trop élevé.
- L'avance de frais.
- Les délais de rendez-vous trop longs et les difficultés à trouver un spécialiste.

**Le risque de renoncer aux soins est plus important pour :**

- Les familles monoparentales et les personnes vivant seules.
- Les personnes sans activité professionnelle.
- Les personnes sans complémentaires et/ou qui n'ont pas de médecin traitant déclaré.

**Un accompagnement personnalisé de l'assuré :**

L'Assurance Maladie de l'Artois met en place un suivi personnalisé, en plusieurs étapes, jusqu'à la réalisation effective des soins :

**L'accès aux droits :**

- Un bilan exhaustif de la situation est effectué. Il permet d'identifier les éventuels droits non-couverts et les aides dont l'assuré peut bénéficier.

**L'accès aux soins :**

- L'orientation dans le parcours de soins pour guider l'assuré, si besoin, vers des professionnels de santé.
- Un travail en lien avec l'ensemble du réseau partenarial.
- Un éventuel accompagnement d'ordre financier pour diminuer le montant des restes à charge.

Notre accompagnement s'effectue par contacts téléphoniques (via le 3646), e-mails (via le compte amil), ou lors de rendez-vous physiques selon les besoins de l'assuré.

SAMEDI 7 MARS 2020

## Belle & Zen avec K'Danse

Spécial «*Journée de la Femme*»  
Salle Michel-Darras (Rue Charles-Ferrand)

**PILATES** : Avec Chatherine de 14 h à 15 h  
(8 euros le cours)

**ATELIER BIO'TIFUL NATURE** de 15 h à 16 h  
(5 euros le produit fait lors de l'atelier)

**DANSE ET RÉÉQUILIBRE ÉNERGÉTIQUE**  
Avec Corinne (professeur de danse énergique)  
de 16 h 30 à 17 h 30 (8 euros le cours)

**FOREVER LIVING** - Présentations de produits naturels)

**Pilates et Danse énergétique**  
15 euros (les 2 cours)

Réservations conseillées : 06 67 21 84 09  
ou salle Michel-Darras le mercredi de 14 h à 20 h



Samedi 21 mars 2020  
Salle Flécher d'Eleu dit Leauwette

Animé par Michael

SOIRÉE ANNÉES 80/90  
ORGANISÉE PAR LE  
COMITÉ DES FÊTES

Repas :  
Assiette de charcuterie  
Lasagne Salade  
Tarte  
Café  
Vin rouge, rosé à  
discrétion

Inscription Daniel au 0613620634  
à partir du Mercredi 26 février au  
7 mars

Tarif :

Adulte : 18Euros  
Enfant -12ans : 12Euros

Règlement avant le 16 MARS

LNPS

## Comité des fêtes

### Une superbe équipe

*«Je suis fier de mon équipe dirigeante». Ce sont les propos tenus par Fabien Jeanroy, président du Comité des fêtes, en préambule de l'assemblée générale de l'association qui s'est tenue le samedi 1er février 2020.*



*«L'année a été chargée en manifestations et tout le monde est à mettre à l'honneur». En effet, près de seize manifestations ont eu lieu dans l'année.*

C'est Isabelle Trunde, la toute nouvelle secrétaire, qui se charge de les énumérer et de présenter le programme 2020.

Dans son rapport financier, Emmanuel Després, le trésorier, nous livre une comptabilité très détaillée. Il rappelle que certaines manifestations, obligatoirement, engendrent des pertes (fêtes du centre, Noël des associations), par contre d'autres enregistrent des bénéfices (salon du bien-être, les repas, le lot). Il conclut ses propos par : *«l'important est de trouver le bon équilibre, c'est ce que nous nous efforçons de faire chaque année».*

L'assemblée générale est aussi l'occasion de remettre les récompenses des maisons illuminées. Jean Guffroy, responsable du concours, montre sa surprise quant au nombre d'inscrits. *«J'ai vu dans toutes les rues de nombreuses maisons décorées et illuminées. L'inscription est gratuite et chaque personne reçoit un lot».* Il appelle donc la population à franchir le pas en s'inscrivant, en nombre, pour l'édition 2020.

Quant à Bernard Pruneau, le maire, ses félicitations vont au président du Comité des fêtes et aux membres de son bureau pour leur travail et implication. Puis il reprend les propos tenus par Jean Guffroy et montre aussi son étonnement sur le taux d'inscriptions. Il remercie les habitants de la commune pour leur participation. Il conclut l'assemblée par : *«J'éprouve beaucoup de satisfaction et de fierté à voir la population participer à l'embellissement de la commune et je le encourage à poursuivre dans cette voie».*

**Palmarès des maisons illuminées :**

- 1er M. Montemurro, rue Bourdaloue.
- 2e M. Codron, rue Bourdaloue.
- 3e Mme Scalise, rue Charles-Ferrand.



Animation Régine, Patrick et Pierre



#### MENU

- Bigos ( choucroute )
- Fromages
- Café gourmand
- Vins à discrétion

Paiement à la réservation : 22 euros. 15 euros—12 ans.

Réservation du 01 au 15 Avril : SANDRINE Tél. 06 73 97 02 56

